

**RENCONTRE  
GOUVERNANCE ET PARTICIPATION CITOYENNE  
24 SEPTEMBRE 2019 17H-21H00**

**Participants :**

- > Ministère de la transition écologique et solidaire/ Autorité de sûreté nucléaire
- > Producteurs, gestionnaires et experts de la filière
- > ONG
- > Parties prenantes des instances actuelles de gouvernance
- > Membres du groupe miroir et de l'atelier de la relève
- > Public (sur inscription)

Temps/durée	Intervenant.e	Contenu
<b>Séquence introductive</b>		
17h00–17h10 10 mn	<b>Isabelle HAREL-DUTIROU</b> Présidente CPDP	> Objectif de la réunion > Enseignements du débat sur la gouvernance
17h10-17h30 20 mn	<b>Personnalité extérieure</b> (Intervenant à déterminer)	> La gouvernance : de quoi parle-t-on ?
17h30-17h40 10 mn	DGEC/ASN	> Focus sur le cadre actuel de la gouvernance du PNGMDR
17h40-17h45 5 mn	<b>Juliette ROHDE</b> CPDP	> Présentation du travail en atelier
<b>Séquence ateliers</b>		
17h45-19h25 1h40 (5x20mn)	> Répartition des participants autour de 5 tables Table 1 : Mise en œuvre du plan, interfaces avec les autres politiques publiques Table 2 : Déclinaison territoriale du plan Table 3 : Gestion des controverses et des conflits Table 4 : Place du public dans la gouvernance Table 5 : La gouvernance à l'épreuve du temps > Contenu des thèmes : cf tableau joint > Après 20 mn de discussion, les participants pourront passer d'une table à l'autre et traiter d'un autre sujet. Le responsable de table restituera brièvement les échanges du groupe précédent. > Le temps dévolu à l'ensemble de la séquence doit permettre à chaque participant, s'il le souhaite, de traiter l'ensemble des thèmes. > Durant tout l'exercice, un membre de la CPDP prépare, à chaque table, les éléments de synthèse qui seront restitués en plénière.	
19h25-19h45 20min	<b>Pause</b>	

Séquence débat général et conclusion		
19h45-20h10 25mn	<b>CPDP</b>	> Restitution des synthèses thématiques par la CPDP (5 min par thème).
20h10-21h00 50 mn		> Débat général sur la base des échanges en atelier et de la synthèse > Échanges avec les maîtres d'ouvrage sur les recommandations
21h00	<b>CPDP</b>	> Conclusion générale (CPDP)

### Les grandes questions sur la gouvernance (liste non exhaustive)

Mise en œuvre du plan, interfaces avec les autres politiques publiques	<p><i>Les orientations et les mesures du plan national sont en partie fondées sur les orientations nationales de la politique énergétique (y compris la politique nucléaire), et ont des effets (notamment sanitaires, environnementaux ou sociaux) susceptibles de nécessiter des mesures relevant d'autres politiques publiques.</i></p> <p>&gt; Comment et à quelle échelle sont pris en compte les interfaces avec les politiques publiques, à la fois pour la préparation, la gestion et l'adaptation du plan national ?</p> <p>&gt; Comment s'opère l'évaluation de la mise en œuvre du plan en cours en vue de la préparation de la version suivante ?</p> <p>&gt; D'une manière générale, quelle appréciation porter sur le fonctionnement actuel de la gouvernance ? (champ, structuration, pratiques...)</p>
Déclinaison territoriale du plan	<p><i>Les décisions sur le PNGMDR, outil de programmation globale, et ses évolutions dans le temps s'articulent avec celles concernant les projets déjà engagés ou à engager dans le cadre de ce plan (installations de stockage ou d'entreposage, démantèlements d'installations existantes, etc.). En outre, ces projets ont un impact significatif, positif ou négatif, sur leur territoire de mise en œuvre.</i></p> <p>&gt; A quelle échelle et selon quelles modalités la gouvernance du plan prend-elle en compte cet impact territorial ?</p> <p>&gt; Comment est-elle articulée avec celle des projets induits ?</p> <p>&gt; Quelle place pour les CLI dans le dispositif national de gouvernance ?</p>
Gestion des controverses et des conflits	<p><i>Le plan national formalise des orientations et des mesures qui suscitent une grande diversité de points de vue, des controverses, voire de fortes oppositions.</i></p> <p>&gt; Comment évaluer contradictoirement la mise en œuvre du plan précédent pour la mettre à disposition du public ?</p> <p>&gt; Comment et à quelle échelle (nationale, locale...) garantir l'expression et la prise en compte des points de vue contradictoires ?</p> <p>&gt; Par quelles modalités concrètes rendre compte des réponses apportées aux objections et aux contestations des parties prenantes et du public, et en assurer la traçabilité ?</p>

	<p>&gt; Est-il souhaitable d'instaurer un contrôle citoyen distinct de la gouvernance, et si oui sur quoi, selon quels grands principes et à quelles conditions concrètes ?</p>
Place du public dans la gouvernance	<p><i>Le public est invité à participer à l'élaboration des décisions relatives au plan national au moment du débat public national préalable à son actualisation.</i></p> <p>&gt; Au-delà de la représentation des différentes parties prenantes aux instances de gouvernance, peut-on, et si oui comment, faire aussi participer le public aux décisions de mise en œuvre et d'évaluation du plan ?</p> <p>&gt; Comment faciliter l'approche par le public d'enjeux éthiques et techniques complexes ?</p> <p>&gt; Comment est-il rendu compte au public de la façon dont il est tenu compte de ses observations et de ses demandes ?</p>
La gouvernance à l'épreuve du temps	<p><i>La gestion des matières et des déchets radioactifs s'opère à différentes échelles de temps, y compris sur la très longue durée.</i></p> <p>&gt; Comment structurer la gouvernance jusqu'au long terme ?</p> <p>&gt; Comment s'opère la transmission régulière des acquis de la gouvernance ?</p> <p>&gt; Quelle périodicité retenir pour les évaluations de mise en œuvre et l'actualisation du plan ?</p> <p>&gt; Comment est pris en compte, dans la gouvernance, l'intérêt des générations futures ?</p>